

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze et le Vingt-quatre du mois de Septembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Campagnac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents : Mmes LABEAUME, ANDRE. VISIER. CROIZIER, MM. BOUSSAC. PLANTIER. BELLOC. GUIRAL.

Absents (excusés) : Y. CAUSSE. JM PUEL.

### **CANTINE :**

M. le Maire donne lecture de la lettre de la SARL RODIER indiquant l'augmentation du prix du repas/cantine à compter du 2 septembre 2014 qui passera à 4.95 €. Le conseil municipal accepte la modification et décide de ne pas répercuter l'augmentation sur le prix du repas enfant qui reste à 3.00 €.

### **RYTHMES SCOLAIRES :**

Mis en place dès le 9 septembre, le nouvel aménagement du temps scolaire et péri-scolaire notamment, semble bien fonctionner. Le poste d'ATSEM est passé de 30 h à 35 H/semaine et un agent référent sous contrat horaire, recruté pour assurer certaines activités et effectuer le soutien des intervenants extérieurs sur les activités péri-scolaires. Le poste sera revu en fonction de l'évolution et du fonctionnement du service.

Actuellement ouverte mais faiblement fréquentée, de 8 à 9 heures et de 16 h 30 à 18 heures hors rythmes scolaires, son amplitude pourrait être examinée suite à une demande d'ouverture à 7 h 30.

### **A LA CC LOT ET SERRE - VOIRIE 2014 :**

La même enveloppe de travaux a été attribuée à la commune par la CC LOT ET SERRE pour l'année 2014 (Investissement 34 200 €, fonctionnement : 11 600 €). Les VC du Ginou, Canac, Le Vialaret, Selon, Roquelude et la rue de l'école ont été réalisées pour 38 000 € TTC.

Il est évoqué la demande d'ouverture d'un chemin près du Hameau du Viala, limitrophe avec la commune de St Saturnin et l'ouverture prévue du chemin de Termenoux à La Colombière pour lequel un relevé topographique avait été effectué par M. Gravellier.

Enfin, une étude de vitesse sera demandée à la DDE sur les différentes entrées du village.

**Ordures Ménagères :** 3 sites supplémentaires vont être aménagés (1 à Canac et 2 au Landonesq).

**Mutualisation des moyens :** Sébastien BOUSSAC a été désigné pour siéger dans la commission créée par la CCLS.

### **DIVERS :**

#### ***Salle des Fêtes :***

La CC lot et Serre a retenu la SICA HABITAT RURAL pour la maîtrise d'œuvre sur le projet d'aménagement de la salle d'animation culturelle et un projet de réhabilitation de l'espace environnant est à l'étude.

**Conseil Municipal des Jeunes et Conseil des Sages :** vont être réactivés. Les élections sont prévues le 18 octobre pour le conseil des Jeunes.

**Repas du Centre communal d'Action Sociale :** L'âge des bénéficiaires du repas offert par le CCAS est désormais fixé à 70 ans minimum

**Convention de dématérialisation :** avec le Centre de Gestion pour le traitement des dossiers retraite CNRACL – Le Conseil municipal donne son accord.

**ASSOCIATIONS :**

**Local Croix-Rouge :** A la demande des bénévoles concernées, l'ancien local ADMR pourrait être attribué à la Croix-rouge pour le secteur de Campagnac.

**Clubs des Aînés :** Un seul local devrait être affecté aux différents clubs, les Présidents seront contactés afin de faire aboutir à cette régularisation.

**Local associatif :** L'inauguration des locaux de l'ADMR est prévue le 25 septembre.

La haie du jardinet de l'Eglise sera taillée, une glace pourrait être installée au carrefour du Triadou et un panneau publicitaire pour le lotissement « Le Devez » installé dans le village pour information ;

Enfin la commune a pris rang pour le Festival folklorique du Rouergue 2015.